



CHARTRE D'ENGAGEMENT DU MENTORÉ

Depuis sa création en 2021, Trait d'Union est pensé comme un vecteur d'échanges de points de vue, de débat, mais également comme un espace privilégié de transmission des compétences au sein de la majorité présidentielle.

Le projet de Mentorat est né de cette philosophie : permettre à des collaborateurs désireux de se perfectionner dans leurs fonctions, d'entreprendre une mobilité professionnelle ou de préparer au mieux une entrée dans la vie professionnelle, par une mise en relation avec une personne expérimentée, pour leur permettre de s'affirmer comme la prochaine génération de cadres de la majorité.

Vous avez manifesté votre souhait d'être mentoré pour cette saison 2 : merci pour votre confiance !

Votre objectif : être accompagné dans votre projet de perfectionnement professionnel.

La durée : d'avril à juin 2023.

Les principes fondamentaux : confiance, bienveillance et exigence !

Déroulé des évènements :

- N'hésitez pas à prendre contact avec votre mentor pour convenir ensemble d'un premier rendez-vous, autour d'un café par exemple.

Si le temps vous manque, voici une proposition de message type, à adapter :

« Bonjour XX,

Je suis XX, nous nous sommes rencontrés lors de la soirée mentorat de Trait d'Union.

Je suis très heureux de pouvoir être aidé dans la construction de mon projet !

Serais-tu disponible pour échanger à une date qui pourrait te convenir ?

*Bien à toi,
XX »*

- Dans cette perspective, vous pouvez commencer à identifier les compétences à développer, les éléments précis sur lesquels vous souhaitez bénéficier de l'expérience de votre Mentor.

Pour faire avancer votre binôme de façon structurée et régulière dans les prochains mois, nous vous proposons l'organisation suivante :

- Libre à vous de vous organiser au mieux, en fonction de vos disponibilités et celles de votre mentor. Par exemple, 1 rendez-vous mensuel.
- Une progression constante : votre mentor peut vous proposer de réaliser quelques actions ou productions d'une session mensuelle à l'autre (modifier votre CV, prendre contact avec certaines personnes...).
- Mi-avril : point d'étape avec l'équipe de Trait d'Union.
- Juin : clôture de la deuxième promotion et bilan.

Informations pratiques :

Contact par mail pour toute interrogation : contact@trait-union-acpr.fr ou sur Telegram : @CorentinLuce.

Bon vent dans cette nouvelle aventure !

L'équipe de Trait d'Union